

Tarifs en vigueur du 01/01/2021 au 30/06/2021 dont TVA à 20%

La formation est obligatoire pour tracter les remorques et caravanes lorsque la somme des PTAC est comprise entre 3,5 tonnes et 4,250 tonnes.

La formation comprend :

- Gestion de l'élève (ouverture du dossier, délivrance du titre)
- Livret de formation
- 7 heures de formation

295,00 €

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- Demande de permis complétée
- 1 photocopie du permis de conduire (recto-verso)
- 1 photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- 1 photo d'identité et signature numérisées
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Modalité de la formation pratique :

- La formation se déroule sur :
- deux demi-journées (8h30-12h00)



3 500 kg < PTAC véhicule tracteur + PTAC remorque < 4 250 kg

SAINT RENAN

3 rue des Jardins
Agr E 02 029 0332 0

GUILERS

3 Place de la Libération
Agr E 02 029 0008 0

PLOUARZEL

9 Route de Saint Renan
Agr E 03029 6455 0

Tél : 02 98 84 94 44